Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 63 (1990)

Heft: 3-4

Artikel: Le prix d'architecture 1989 : fondation Henri et Marcelle Gaspoz

Autor: Attinger, Bernard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-129058

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le prix d'architecture 1989

FONDATION HENRI ET MARCELLE GASPOZ

En 1986, la Fondation Henri Gaspoz remettait le prix d'architecture à M. Patrice Gagliardi, architecte à Sion, pour la transformation-réaffectation d'une ancienne grange en maison d'habitation pour la famille Gabioud à Orsières. Ce faisant, elle entendait attirer l'attention du public sur la possibilité de réutiliser avec intelligence d'anciens bâtiments situés à l'intérieur de quartiers agricoles de villages valaisans.

Le prix d'architecture 1989 est attribué à l'architecte Roland Gay, de Monthey, pour différentes réalisation dont notamment quelques bâtiments d'habitation individuelle exemplaires. Ces constructions ont ceci de particulier qu'elles s'inscrivent dans la tradition valaisanne, par leur forme et l'emploi de matériaux traditionnels, tout en évitant un plagiat ou un mimétisme simpliste. Ce prix veut souligner que le respect de la tradition ne peut se faire qu'en comprenant les processus qui ont conduit aux solutions dites traditionnelles tout en demeurant créatif.

Le chalet, puisque c'est de ce modèle qu'il s'agit, tant dans sa forme que dans ses matériaux, s'est réalisé, petit à petit, au cours des âges, dans la plupart des régions boisées des rivages atlantiques aux confins de l'Asie: les trésors des empereurs du Japon ont été mis à l'abri dans des petits bâtiments construits en madriers massifs assemblés dans les angles un peu à l'image de nos greniers valaisans et ceci dès avant l'an 1000. Chez nous, un même modèle s'est perfectionné au cours des âges au gré des expériences, positives ou négatives, faites par les constructeurs et les utilisateurs. Ces réalisations tenaient compte de la qualité des bois, des possibilités techniques de les mettre en œuvre et des conditions climatiques. Ce n'est pas un hasard si de grands

1983 — Maison A. Boisset Monthey

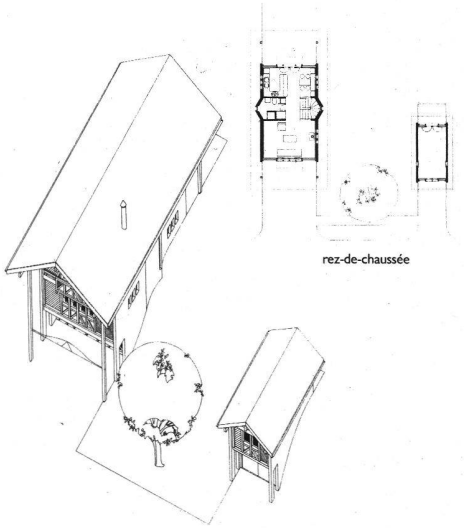

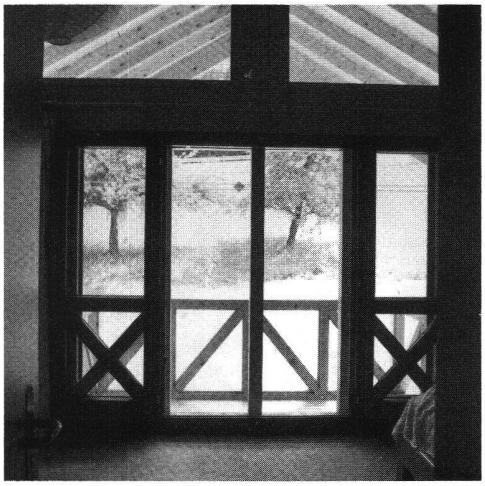

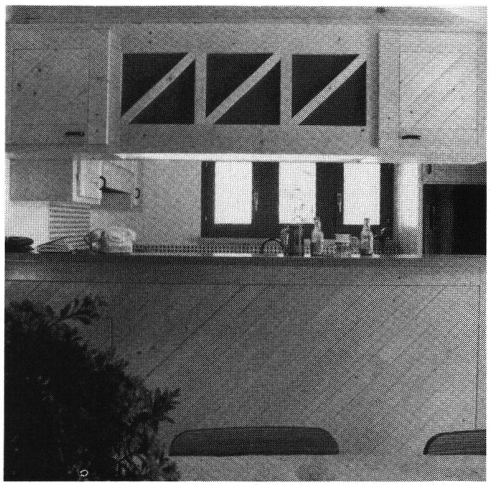

avant-toits, en sifflet, abritent les larges chalets d'un Val d'Illiez humide et si les façades deviennent étroites et hautes dans les régions plus sèches des Alpes. La grandeur des bois, liée elle aussi au climat, fixait les dimensions du possible.
En imitant les formes de ces chalets, sans chercher à les comprendre, en utilisant de faux madriers ou en surdimensionnant le modèle, comme cela s'est fréquemment fait dans les zones touristiques, depuis l'invention par les Anglais du «Chalet suisse», on crée des images vides de sens. Il s'agit, un peu, d'un masque de carnaval posé sur une construction moderne. Ce mode de faire, en ne s'attachant qu'aux apparences, nie toute la profondeur d'une culture acquise, transmise et approfondie au cours des âges par des générations de Valaisans bâtisseurs. Nos ancêtres, qui ont utilisé leurs meilleures connaissances techniques pour réaliser leur habitat, ne comprendraient pas, en nous voyant les plagier si légèrement, que nous n'utilisions pas les techniques et les moyens dont nous disposons pour réaliser, à notre tour, nos bâtiments d'habitation. Le respect de leur travail ne peut se contenter de sa simple imitation. La tradition meurt si elle n'est pas enrichie de la pierre que chaque génération lui apporte.

M. Roland Gay est issu d'une lignée de très bons charpentiers. Ce milieu a certainement favorisé sa maîtrise et son respect des possibilités actuelles d'utilisation du bois. La qualité essentielle de ses travaux réside dans la réinterprétation des formes que nous a léguées la tradition mais en mettant en œuvre les moyens contemporains les plus perfectionnés. Ce faisant, il agit comme l'auraient fait nos ancêtres s'ils avaient possédé notre savoir-faire.
Ces petits bâtiments d'habitation apportent aussi la preuve qu'il est possible de réaliser de l'habitat individuel, ou groupé, contemporain dont la qualité essentielle réside dans la simplicité et la sobriété. Les réalisations les plus simples sont très souvent les plus belles. Elles rejettent la surenchère des décors inutiles (fausse voûte, arcade, toiture de chaumière, clocheton, etc.) et portent le témoignage d'une grande culture respectueuse tant de la tradition que de notre génie contemporain.

L'architecte cantonal valaisan
Bernard Attinger

1987 — Maison R. von Roten
Fully

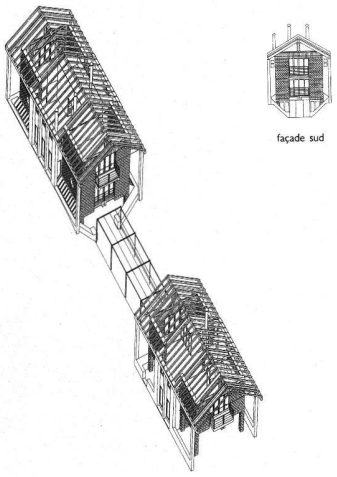

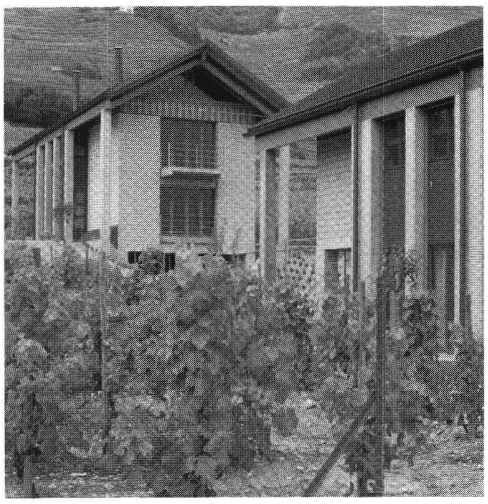
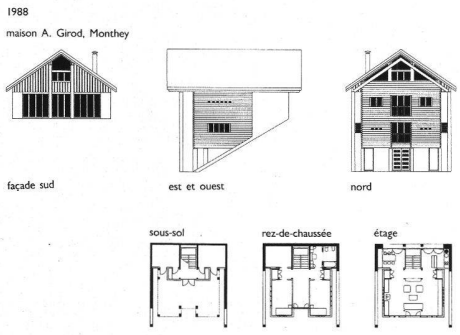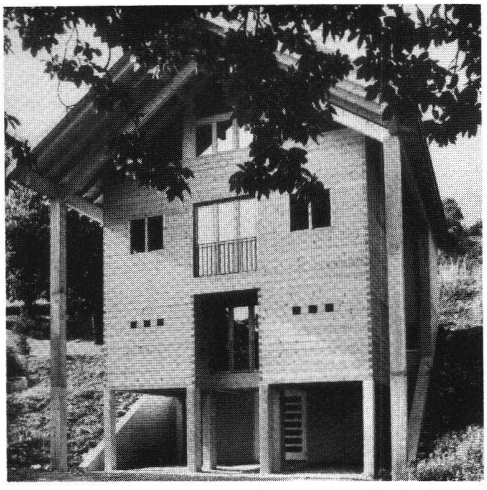
1988 — Maison A. Girod
Monthey